

Association théâtre 107 –Règlement intérieur

L'utilisation des téléphones portables est interdite en cours.

Important : Si, malgré cette interdiction, votre enfant fait des photos ou des films pendant les cours de théâtre et les utilise (réseaux sociaux,...), ni l'association, ni les intervenantes n'en seront tenues pour responsables.

Le théâtre 107 propose des ateliers pour tous les âges.

Nous proposons d'aborder et d'acquérir des techniques de jeu théâtral afin d'en tirer un enrichissement personnel, de prendre du plaisir à jouer en groupe et devant un public

Nos ateliers sont organisés selon l'âge des participants : 6/8 ans, 9/12 ans, 13/17 ans et adultes.

Contenu modulé en fonction de l'âge et du niveau :

-travail sur la voix, la respiration et le texte.

-travail sur la maîtrise du corps, se placer dans l'espace et dans le temps.

-stimulation de l'imaginaire, de la créativité individuelle et collective (par des exercices et jeux d'improvisation).

-pratique du jeu théâtral : interprétation, écoute, engagement, rapport au public...

-initiation aux aspects techniques qui participent de la pratique artistique du théâtre : lumière, son, scénographie...

Le spectacle de fin d'année, s'il est un aboutissement, ne résume cependant pas la somme du travail réalisé en cours d'année.

Intervenant(e)s

Agnès Bouteilloux de l'Association « AZAG »

Laure Gaillagot de l'Association « Les Ateliers de l'Orange »

Fonctionnement

Les ateliers ont lieu une fois par semaine, hors vacances scolaires.

La première séance, gratuite, est une séance d'essai. La participation au second cours implique une inscription définitive et le paiement intégral des cours à venir : 3 chèques encaissés au début de chaque trimestre. En conséquence, à défaut de paiement, l'impossibilité de poursuivre les cours sera automatique. Les tarifs sont forfaitaires et non remboursables. De même il est indispensable de fournir l'attestation de responsabilité civile le plus rapidement possible.

Il est impératif d'être assidu et ponctuel afin de ne pas perturber le déroulement du travail. Si des absences répétées peuvent amener faire obstacle au projet du groupe, elles conduiront à la suppression totale ou partielle du rôle prévu.

Toute absence doit être OBLIGATOIREMENT signalée directement par SMS (pour Agnès) ou appel téléphonique (pour Laure) avant le début du cours aux intervenantes :

Agnès Bouteilloux : 0664917415

Laure Gaillagot : 0660758365

Les cours sont préparés en amont et diffèrent en fonction du nombre de participants. Le cours est différent avec 8 ou 14 élèves.

Les enfants / adolescents qui perturbent leur groupe de façon répétée pourront être exclus de l'atelier théâtre et non repris l'année suivante.

A la fin des cours, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents dès la sortie de la salle de cours. Agnès et Laure ne sont pas tenues d'assurer la garde des enfants à l'issue des cours.

Autres activités

-Afin de proposer une ouverture aux différentes formes du spectacle vivant, le Théâtre 107 peut être amené à proposer des sorties collectives pour les participants aux ateliers et leur entourage, à la découverte des spectacles proposés dans la programmation locale.

-Reprise des pièces de la troupe des adultes au cours de l'année : elles sont jouées dans différentes salles autour de Carbonne.

Vie associative

Le Théâtre 107 est une association loi 1901 subventionnée par la mairie de Carbonne. Comme toute association, elle ne peut vivre que grâce à la participation des adhérents et l'engagement des bénévoles.

L'Assemblée Générale annuelle est un moment fort de son fonctionnement auquel vous êtes très chaleureusement invité(e).